

20_584 MONTAUD "KERMES"					
MAITRE D'OUVRAGE	SAS HECTARE 75, rue des Portes Domitiennes 34741 VENDARGUES				
ENTREPRISE	TPSONERM - 650 Rue des Avants 34270 St Mathieu de Treviers				
SITUATION n°1 au 24/10/2022					
TRAVAUX EFFECTUES EN EUROS					
TRAVAUX	Engagement	Cumul Actuel	TVA 20 %	Cumul Ant.	Trav. du mois
Lot n°1	185 615.00	17 546.10	3 509.22		17 546.10
TOTAL HT	185 615.00	17 546.10			
TOTAL TTC	222 738.00	21 055.32			
Avancement Travaux en %		9.45%			
Révisions des prix					
TOTAL TRAVAUX HT		17 546.10		-	17 546.10
TVA 20 %		3 509.22		-	3 509.22
TOTAL TRAVAUX TTC		21 055.32		-	21 055.32
RETENUES TTC		Cumul Actuel		Cum. Antérieur	Trav. du mois
Pénalités de retard					-
TOTAL DES RETENUES TTC				-	-
DIVERS		Cumul Actuel		Cum. Antérieur	Trav. du mois
Retenues de Garantie TTC de 5%		5.00%			
Garantie Bancaire TTC		11 136.90		-	0.00
Travaux inter entreprises		%		-	0.00
TOTAL SITUATION TTC		21 055.32		-	21 055.32
TOTAL SITUATION A PAYER					21 055.32
NET A PAYER A L'ENTREPRISE	Bénéficiaire : TPSONERM				21 055.32
NET A PAYER AU SOUS TRAITANT	Bénéficiaire :				
NET A PAYER AU SOUS TRAITANT	Bénéficiaire :				-
ENTREPRISE	MAITRE D'ŒUVRE		MAITRE D'OUVRAGE		
Situation établie le	Situation vérifiée le		Bon pour Accord le		
24/10/2022	03/11/2022				
	Bbass Pôle VRD - Emmanuel BOUY 205 avenue des Gardians - 34160 CASTRIES Tél: 04 67 87 31 93 - Mobile: 06 47 45 31 38 Mails: e.bouy@bbass.fr - vrd-castries@bbass.fr		Bon pour accord Jérôme 09 NOV. 2022		



FACTURE N° 222100434

SITUATION N°1

MONTAUD - LOTISSEMENT KERMES

Selon Devis N° D22208290A du 5 août 2022

Suivi par : Mathieu BERTRAND

Chantier N° : 22286027

S.A.S. HECTARE

75, rue des Portes Dominiennes

34741 VENDARGUES

Code client : 0246402

A Saint Mathieu de Tréviers, le 24 octobre 2022

Désignation	Unité	Quantité marché	Avancement		Prix unitaire	Montant HT
			%	Qté		
1 INSTALLATION DE CHANTIER ET TRAVAUX PRELIMINAIRES						
1.1 Installation et signalisation de chantier	F	1.00	33.00	0.33	4 200.00	1 386.00
1.2 Nettoyage et débroussaillage, arrachage des arbustes, élagage y/c évacuation	F	1.00	80.00	0.80	3 300.00	2 640.00
1.3 Démolitions diverses y/c évacuation						
1.3.1 Clôture grillagée	ml	72.00			9.00	
1.4 Constat d'huissier (Murs et constructions riverains)	F	1.00			780.00	
Total INSTALLATION DE CHANTIER ET TRAVAUX PRELIMINAIRES			45.09			4 026.00
2 TERRASSEMENTS GENERAUX						
2.1 Décapage de la terre végétale (sur la chaussée) y/c stockage sur site pour réutilisation ultérieure	m3	50.00	85.00	42.50	14.00	595.00
2.2 Déblais en terrain de toute nature y/c évacuation						
2.2.1 Décaissement chaussée ép=0.50m	m3	60.00	85.00	51.00	21.00	1 071.00
2.2.2 Décaissement Trottoir ép=0.60m	m3	110.00	85.00	93.50	21.00	1 963.50
2.2.3 Décaissement stationnements ép=0.60m	m3	120.00	85.00	102.00	21.00	2 142.00
2.2.4 Décaissement bassin	m3	360.00	85.00	306.00	22.00	6 732.00
2.3 Remblais divers						
2.3.1 Modelage divers (Epaulements accès, talutages, terre pour arbres ...)	m3	50.00			18.00	
2.4 Préparation de l'assise	m²	835.00			2.00	
2.5 Réalisation de fossé						
2.5.1 Fossé Largeur en gueule 1.50 m - largeur au fond 0.50 - Profondeur 0.50 m	ml	46.00	85.00	39.10	26.00	1 016.60
Total TERRASSEMENTS GENERAUX			73.17			13 520.10

Page 1 / 5

Etablissement secondaire de TPSO : TPSONERM - 650, rue des Avants_34270 ST MATHIEU DE TREVIER

Tél. : 04.67.55.13.44 - Fax : 04.67.55.13.60 - Email : tpsonerm@brajavesigne-tpso.fr

N° TVA : FR91 319 658 159 - N° RC : 319 658 159 BEZIERS - N° SIRET : 319 658 159 000 29 - APE : 4211Z

Siège social : TPSO S.A. au capital de 1 062 015 euros - 954, chemin du Guillaumont_ 34120 LEZIGNAN-LA-CEBE

Tél. : 04.67.90.40.00 - Fax : 04.67.90.71.74 - N° RC : 319 658 159 BEZIERS - N° SIRET : 319 658 159 000 11 - APE : 4211Z



SUITE FACTURE N° 222100434

Désignation	Unité	Quantité marché	Avancement		Prix unitaire	Montant HT
			%	Qté		
3 VOIRIE - BORDURE - SIGNALISATION						
3.1 GNT 0/31,5 pour couche de fondation						
3.1.1 Chaussée - Stationnements visiteur ép=0.30m	m3	130.00			38.00	
3.2 GNT 0/20 pour couche de base						
3.2.1 Chaussée - stationnements visiteur ép=0.15m	m3	65.00			48.00	
3.3 GNT 40/80						
3.3.1 40/80 - Sous fondation parking+plétonnier darainants ép=0.30m	m3	145.00			48.00	
3.3.2 0/20 - Fondation QUALIFIEE DRAINANTE ép=0.20m	m3	95.00			50.00	
3.4 Béton Bitumineux noir pour couche de surface						
3.4.1 Chaussée 0/10 ép=0.05m	m²	345.00			20.00	
3.4.2 Stationnements visiteur ép=0.05m	m²	51.00			21.00	
3.5 Pavés béton et zone végétal y/c lit de pose - Parkings perméables	m²	235.00			46.00	
3.6 Pavés béton et zone végétal y/c lit de pose - Trottoir	m²	205.00			46.00	
3.7 Géotextile - Sous revêtement drainant (Parkings + Trottoir)	m²	440.00			1.80	
3.8 Bordures						
3.8.1 P1	ml	102.00			29.00	
3.8.2 P1 - Entre lots et espaces communs	ml	125.00			29.00	
3.8.3 T2 haute (A poser avec 2 ou 14 cm de vue selon plan)	ml	135.00			33.00	
3.9 Signalisation verticale						
3.9.1 AB4 (panneau Stop) - 800 normal	u	1.00			235.00	
3.9.2 Divers panneaux de signalisation	u	2.00			235.00	
3.9.3 C13a (Panneau impasse)	u	1.00			235.00	
3.10 Signalisation horizontale						
3.10.1 Bande STOP	m²	2.00			25.00	
3.11 Mobilier urbain						
3.11.1 Bloc boites aux lettres	u	1.00			1 700.00	
3.11.2 Bornes amovibles	u	2.00			285.00	
3.12 Aire de présentation des conteneurs OM	F	1.00			650.00	
Total VOIRIE - BORDURE - SIGNALISATION						
4 RESEAU PLUVIAL						
4.1 Terrassement en tranchée en terrain de toute nature et mise en place canalisation EP y/c évacuation, lit de pose et enrobage, grillage avertisseur, fourniture et pose canalisation, remblaiement et toutes sujétions						
4.1.1 DN 300 BA 135	ml	35.00			95.00	
DN 300 FONTE - Sous propriété voisine	ml	12.00			185.00	

Page 2 / 5

Etablissement secondaire de TPSO : TPSONERM - 650, rue des Avants_34270 ST MATHIEU DE TREVIER
Tél. : 04.67.55.13.44 - Fax : 04.67.55.13.60 - Email : tpsonerm@brajavesigne-tpso.fr
N° TVA : FR91 319 658 159 - N° RC : 319 658 159 BEZIERS - N° SIRET : 319 658 159 000 29 - APE : 4211Z

Siège social : TPSO S.A. au capital de 1 062 015 euros - 954, chemin du Guillaumont_ 34120 LEZIGNAN-LA-CEBE
Tél. : 04.67.90.40.00 - Fax : 04.67.90.71.74 - N° RC : 319 658 159 BEZIERS - N° SIRET : 319 658 159 000 11 - APE : 4211Z



SUITE FACTURE N° 222100434

Désignation	Unité	Quantité marché	Avancement		Prix unitaire	Montant HT
			%	Qté		
4.1.2 Ø 200 PVC CR 16 - branchement	ml	40.00			92.00	
4.2 Regard y compris mise à la côte						
4.2.1 Regard + grille plane ou concave 600x600	u	2.00			880.00	
4.3 Branchement y/c boîte, tampon 40x40						
4.3.1 boîte Ø 315	u	1.00			365.00	
4.4 Ouvrage régulateur avec surverse Intégrée	u	1.00			6 500.00	
4.5 Ouvrage de tête						
4.5.1 Pour buses DN 300 arrivant dans bassin	u	3.00			380.00	
4.5.2 Pour buses DN300 depuis le fossé	u	2.00			380.00	
Passage caméra (Dans cadre existant propriété voisine)	F	1.00			800.00	
Total RESEAU PLUVIAL						
5 RESEAU EAUX USEES- Réalisé selon le cahier des spécifications techniques de Montpellier Métropole Méditerranée						
5.1 Terrassement en tranchée en terrain de toute nature et mise en place canalisation EU y/c évacuation, lit de pose et enrobage, grillage avertisseur, fourniture et pose canalisation, remblaiement et toutes sujétions (y compris passage caméra et test d'étanchéité auto-contrôle entreprise)						
5.1.1 Ø 200 fonte (Réseau principal)	ml	40.00			140.00	
5.1.2 Ø 160 PVC CR16 (Branchements) compris le départ dépassant de au moins 0,50 m la limite de propriété privée avec bouchon collé.	ml	80.00			94.00	
5.1.3 Ø 63 PEHD (refoulement)	ml	10.00			58.00	
5.2 Regard de visite y compris mises à la côte						
5.2.1 Ø 1000 avec tampon marquage "Eaux usées" (y compris test d'étanchéité auto-contrôle entreprise)	u	2.00			1 190.00	
5.3 Branchement y/c boîte, tampon 40x40						
5.3.1 boîte Ø 315	u	6.00			355.00	
5.4 Raccordement sur regard réseau EU existant	u	1.00			380.00	
5.5 Poste de relevage	F	1.00			37 850.00	
5.6 Culotte de branchement fonte	u	2.00			220.00	
Total RESEAU EAUX USEES- Réalisé selon le cahier des spécifications techniques de Montpellier Métropole Méditerranée						
6 MURS TECHNIQUES						
6.1 Mur technique type l'Occitant (MPB)						
6.1.1 S22 / Cibe	u	5.00			1 035.00	
6.1.2 RMT300	u	3.00			1 095.00	

Page 3 / 5

Etablissement secondaire de TPSO : TPSONERM - 650, rue des Avants_34270 ST MATHIEU DE TREVIER
Tél. : 04.67.55.13.44 - Fax : 04.67.55.13.60 - Email : tpsonerm@brajavesigne-tpso.fr
N° TVA : FR91 319 658 159 - N° RC : 319 658 159 BEZIERS - N° SIRET : 319 658 159 000 29 - APE : 4211Z

Siège social : TPSO S.A. au capital de 1 062 015 euros - 954, chemin du Guillaumant _ 34120 LEZIGNAN-LA-CEBE
Tél. : 04.67.90.40.00 - Fax : 04.67.90.71.74 - N° RC : 319 658 159 BEZIERS - N° SIRET : 319 658 159 000 11 - APE : 4211Z



SUITE FACTURE N° 222100434

Désignation		Unité	Quantité marché	Avancement		Prix unitaire	Montant HT
				%	Qté		
6.1.3	RMT450	u	1.00			1 150.00	
	Total MURS TECHNIQUES						
7	DOSSIER ADMINISTRATIF						
7.1	Etudes d'exécution	F	1.00			2 300.00	
7.2	Elaboration du DOE	F	1.00			550.00	
7.3	Recolement - Réalisé par un Géomètre expert						
7.3.1	Recolement voirie - Réseau EP	F	1.00			700.00	
7.3.2	Réseau EU norme Montpellier Métropole Méditerranée	F	1.00			1 800.00	
	Total DOSSIER ADMINISTRATIF						
8	ARROSAGE						
8.1	Ø 16/25 y compris manchons	ml	50.00			35.00	
8.2	Regard Jumbo grand modèle	u	1.00			350.00	
	Total ARROSAGE						



SUITE FACTURE N° 222100434

RECAPITULATIF	
Libellé lot	Total HT
1 - INSTALLATION DE CHANTIER ET TRAVAUX PRELIMINAIRES	4 026.00
2 - TERRASSEMENTS GENERAUX	13 520.10
3 - VOIRIE - BORDURE - SIGNALISATION	
4 - RESEAU PLUVIAL	
5 - RESEAU EAUX USEES- RÉALISÉ SELON LE CAHIER DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DE MONTPELLIER MÉTROPÔLE MÉDITERRANÉE	
6 - MURS TECHNIQUES	
7 - DOSSIER ADMINISTRATIF	
8 - ARROSAGE	

MONTANT TOTAL H.T. 17 546.10 €

MONTANT T.V.A. 20 % 3 509.22 €

MONTANT T.T.C. 21 055.32 €

Valeur en votre aimable règlement par VIREMENT le 09/12/2022

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

CIC MEDITERRANEE GE			
Code Banque	Code Guichet	N° Compte	Clé
10096	18102	00038097201	42
IBAN : FR76 1009 6181 0200 0380 9720 142			
BIC : CMCIFRPP			

Pour les professionnels : Indemnité forfaitaire de compensation des frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40€ (article L441-3 du Code du Commerce). Aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé. Selon Art. L441-6 du Code du Commerce, taux de refinancement le plus récent de la Banque Centrale Européenne + 10.

NB : Nos Conditions Générales de Vente sont disponibles sur notre site : <https://brajavesigne.fr>

TPSONERM Etablissement secondaire de TPSO
650, rue des Avants
34270 ST MATHIEU DES TREVIERS
Tel: 04 67 55 13 44 - Fax: 04 67 55 13 60
Email: tpsonerm@brajavesigne-tpso.fr
N° SIRET: 319 658 159 000 29



Du fait de son paiement, la Banque se trouvera de plein droit subrogée dans tous les droits du Maître de l'Ouvrage à l'encontre de l'Entrepreneur, le Maître de l'Ouvrage renonçant à se prévaloir des dispositions de l'article 1346-3 du code civil.

ARTICLE 4 – EXPIRATION DU CAUTIONNEMENT -

Le présent cautionnement cessera de produire ses effets à l'expiration d'une année à compter de la date de réception, faite avec ou sans réserve, des travaux objet du Marché, même en l'absence de mainlevée, sauf opposition du Maître de l'Ouvrage motivée par l'inexécution des obligations de l'Entrepreneur et notifiée à la Banque par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Toute opposition abusive est susceptible d'entraîner la condamnation de l'opposant à des dommages et intérêts.

ARTICLE 5 – DROIT APPLICABLE -

Le présent cautionnement est soumis au droit français.

ARTICLE 6 - GARANTIE DES CAUTIONS -

Cet engagement est couvert par le mécanisme de garantie des cautions institué par l'article L 313-50 du code monétaire et financier.

ARTICLE 7 – ELECTION DE DOMICILE -

Dans le cadre du présent cautionnement, la Banque fait élection de domicile à l'adresse suivante :
8 rue de la République - LYON (1er)

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel recueillies ci-dessus par la BANQUE, responsable de traitement, peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé aux fins de délivrance et de gestion de l'engagement par signature, de recueil de garanties, de recouvrement et d'études statistiques, de profilage et de segmentation, de respect d'obligations légales et réglementaires de la Banque, notamment en matière d'évaluation du risque, de sécurité et de prévention des impayés et de la fraude, de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Ces traitements sont principalement fondés sur l'exécution du contrat et le respect d'obligations réglementaires.

A défaut de collecte, la BANQUE n'est pas en mesure de délivrer l'engagement par signature sollicité.

Les données personnelles sont protégées par le secret professionnel auquel est tenue la Banque. Tout Client ou Bénéficiaire personne physique, autorise la Banque à communiquer les informations recueillies dans le cadre des présentes, aux établissements et sociétés membres du groupe auquel appartient la Banque ainsi qu'à ses partenaires, garants, courtiers et assureurs, prestataires, dans la stricte nécessité de l'exécution des finalités décrites ci-dessus. Sont également être destinataires de ces données, le responsable de traitement, le personnel habilité du réseau commercial et de la direction commerciale de la Banque.

Les données peuvent donner lieu à l'exercice d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, ainsi que d'un droit à la portabilité. Il est précisé que l'exercice de certains de ces droits peut entraîner au cas par cas pour la Banque l'impossibilité de fournir la prestation.

Pour exercer l'un de ces droits, les personnes physiques dont les données ont été recueillies peuvent écrire à l'adresse suivante : MONSIEUR LE DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES, 63 chemin Antoine Pardon, 69814 TASSIN CEDEX.

Pour plus d'informations, la politique de protection des données est accessible aux guichets et sur le site internet de la Banque.

Fait à LYON , le 17/10/2022

La LYONNAISE DE BANQUE



BON POUR MAINLEVEE *	
A remplir par le bénéficiaire sur l'original de la présente garantie accompagné des justificatifs nécessaires	
Cachet commercial	Signature de la personne habilitée précédée de la mention manuscrite « Bon pour mainlevée »

* Partie à renseigner lorsque le bénéficiaire aura été rempli dans ses droits et acceptera de lever le présent engagement SUR PRODUCTION DU PV DE RECEPTION DES TRAVAUX garantis et après expiration du délai de garantie.

Cautionnement substituant la retenue de garantie dans les conditions prévues par les articles 1 et 2 de la loi n° 71-584 du 16 juillet 1971 « tendant à réglementer les retenues de garantie en matière de marchés de travaux définis par l'article 1779, 3°, du code civil »

La LYONNAISE DE BANQUE, société anonyme au capital de 290.568.363 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 954 507 976, dont le siège social est situé à LYON (1er), 8 rue de la République

Représenté par : Eric COTTE, Directeur Général

ci-après dénommée la "Banque"

- connaissance prise du marché de travaux privé, ci-après dénommé le «Marché», dont une copie a été remise à la Banque,
- conclu le 29/09/2022 entre
TPSONERM ETS TPSO
650 RUE DES AVANTS
34270 ST MATHIEU DE TREVIERS
SIREN : 31965815900029

ci-après dénommé(e) l'"Entrepreneur",

et

SAS HECTARE
75 ZI LES PORTES DOMITIENNES
BP 30020
34741 VENDARGUES CEDEX

ci-après dénommé(e) le "Maître de l'Ouvrage",

- relatif à l'exécution de travaux consistant en Lotissement Kermès à MONTAUD - lot n° 1, pour la somme de 222 738,00 EUROS (deux cent vingt-deux mille sept cent trente-huit euros) toutes taxes comprises, somme correspondant au montant du Marché,
- Marché en considération duquel le Maître de l'Ouvrage est susceptible de retenir à l'Entrepreneur, à titre de garantie, la somme de 11 136,90 **EUROS (onze mille cent trente-six euros et quatre-vingt-dix centimes)** toutes taxes comprises représentant au plus 5 % du montant du Marché toutes taxes comprises, ci-après dénommée le «Montant Garanti»,
- à défaut d'exécution par l'Entrepreneur des travaux relevant de la retenue de garantie dans les conditions prévues par les articles 1 et 2 de la loi n° 71-584 du 16 juillet 1971 «*tendant à réglementer les retenues de garantie en matière de marchés de travaux définis par l'article 1779, 3° du code civil*», ci-après dénommée la «Loi»,

ARTICLE 1 – ENGAGEMENT DE CAUTION SOLIDAIRE –

Déclare se constituer caution personnelle et solidaire de l'Entrepreneur envers le Maître de l'Ouvrage à hauteur du Montant Garanti, dans les conditions prévues par les articles 1 et 2 de la Loi et à l'exclusion du montant des travaux supplémentaires non visés par le Marché, sauf accord de la Banque résultant d'un avenant au présent cautionnement.

ARTICLE 2 – MISE EN JEU DU CAUTIONNEMENT – PAIEMENT PAR LA BANQUE -

Toute mise en jeu du présent cautionnement devra faire l'objet d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée par le Maître de l'Ouvrage à la Banque et motivée par l'inexécution des obligations de l'Entrepreneur.

Tout paiement par la Banque au Maître de l'Ouvrage ne pourra intervenir que sur production, par le Maître de l'Ouvrage, du procès-verbal de réception des travaux objet du Marché signé par lui.

Tout paiement effectué par la Banque en exécution du présent cautionnement réduira d'autant et définitivement le Montant Garanti.

ARTICLE 3 – SUBROGATION DE LA BANQUE -